



Département du Rhône
Commune de Montrottier

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 OCTOBRE 2022
LISTE DES DELIBÉRATIONS ADOPTÉES

Numéros	Libellés
2022-59	Décision modificative n°1 au budget lotissement Montrottier 2022.
2022-60	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école publique de Montrottier – Année scolaire 2021-2022.
2022-61	Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Intersociétés de Montrottier – Fête des Lumières 2022.
2022-62	Subvention versée à l'école publique de Montrottier – Année scolaire 2022-2023.
2022-63	Renouvellement de la convention entre la commune de Montrottier et l'école privée Saint-Joseph sous contrat simple.
2022-64	Location des salles communales - révision des tarifs de location et du montant des cautions – modification partielle de la délibération n°2022-52 du 19 septembre 2022.
2022-65	Détermination du mode de recouvrement associé à la contribution communale aux charges syndicales du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier 2023.
2022-66	Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – abroge et remplace la délibération n°2017-60 du 18 décembre 2017.

Point retiré de l'ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE - « Attribution des marchés – groupement de commande – prestation de service d'assurances pour les années 2023-2026 ».

Le Maire,

Michel GOUGET



Publié sur le site internet de la commune le : 28 OCT. 2022

Affiché le : AFFICHÉ LE

28 OCT. 2022

Mairie de Montrottier - Tel : 04 74 70 13 07 - Fax 04 74 70 20 39
e.mail : mairie@montrottier.fr